



LE DÉPARTEMENT

Sur le chemin d'antan

Suivez le sentier d'interprétation balisé en vert sur 2,4 km et mettez vos pas dans ceux des personnes qui ont vécu aux 4 Frères.

Entrez dans l'histoire du site, au fil de 10 étapes de découverte des bâtis en pierre sèche et des métiers pratiqués dans les collines du XVIII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle.



**ÉCOMUSÉE
DÉPARTEMENTAL
DES 4 FRÈRES**

**ENTRÉE GRATUITE
RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS
04 94 05 33 90**

2 466, ch. de Signes à Ollioules, LE BEAUSSET
ed4f@var.fr

Prélude

SOMMAIRE

PAGE

- 2 > **Prélude**
- 3 > **1. La bastide**
- 3 > **2. Agachon circulaire**
- 4 > **3. Agachon en lisière**
- 4 > **4. Artisanats du feu**
- 5 > **5. Four à chaux**
- 6 > **Carte du sentier**
- 8 > **6. Aire de dépiquage**
- 9 > **7. Les pins surlés**
- 9 > **8. Bergerie**
- 10 > **9. Cabanon**
- 11 > **10. Le puits**

© Textes : ASER - L. CAGIN
Écomusée départemental
des 4 Frères - Les chemins
du patrimoine

© Illustrations : ASER - L. CAGIN
Archives départementales du Var -
Écomusée départemental
des 4 Frères

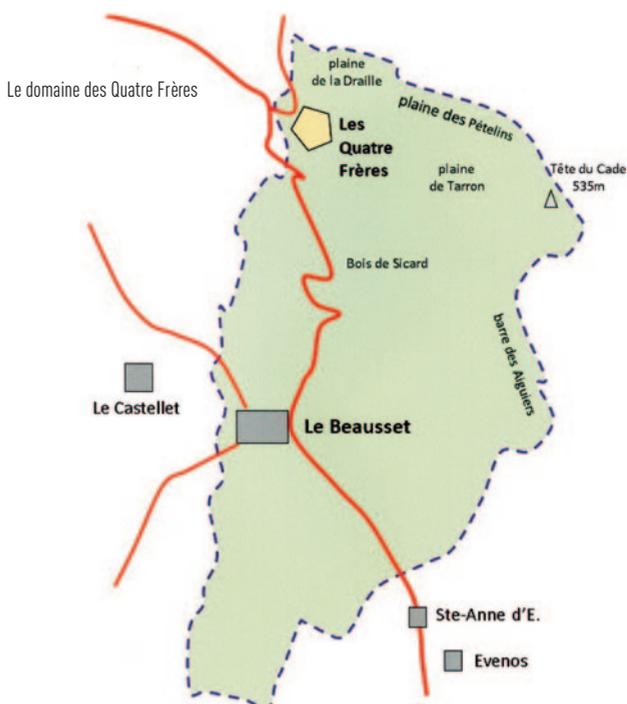
Le domaine des Quatre Frères est situé à l'écart, mais à distance moyenne, des villages urbanisés qui occupent les plateaux entre la Sainte-Baume et le rivage méditerranéen. La plus ancienne citation du toponyme « Quatre Frères » relevée à ce jour date de 1731. Sa signification nous échappe pour le moment et nous ne savons pas qui sont les quatre frères.

Force est de constater qu'il n'y a pas de différence entre les bâtis cadastrés en 1831 et ceux que l'on retrouve aujourd'hui sur l'Espace naturel sensible des Quatre Frères, qu'ils soient ruinés ou rénovés. Les divers corps de bâtiment ont connu des réfections et des extensions jusqu'à la fin du XIX^e siècle, des nettoyages et des restaurations jusqu'au début des années 2000.

Aux XIX^e et XX^e siècles, les villages ou villes centralisent bourgeois, artisans et petits paysans. Ces derniers font régulièrement les **allers-retours journaliers** aux champs, aux pâtures et aux bois, faisant halte dans des pied-à-terre sommaires qu'on appelle *cabanes*, *masures* ou, plus récemment, *cabanons*.

Les établissements agropastoraux disséminés hors des noyaux agglomérés, dits *fermes* ou *campagnes*, sont occupés plus ou moins durablement par des cultivateurs/éleveurs polyvalents, appelés fréquemment **ménagers**. C'est le cas de la **bastide des Quatre Frères**.

En ce sens, le site est un véritable conservatoire historique d'activités pratiquées sur une période allant du XVIII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle.



1

La bastide

Cadastre 1831 - carte Le Beausset Var C1 des Vallons (détail)
© Archives départementales du Var.



Le qualificatif de *bastide* désigne l'édifice principal qui a une fonction de **résidence**. À différentes époques, les **propriétaires** étaient soit des bourgeois, soit des nobles ou anoblis, tels les Portalis, les Segond de Séderon, les comtes de Séran, ou bien des **paysans modestes** venant des strates moyennes de la population villageoise.

En l'état de nos recherches, les propriétaires et exploitants des Quatre Frères, des parcelles et des domaines limitrophes nous sont connus **depuis la fin du XVIII^e siècle**. Les archives plus anciennes sont plus difficiles à exploiter.

Les documents d'après Révolution et tout au long du XIX^e siècle permettent de brosser un tableau des mutations de propriété et des raisons de ces mutations. Elles nous aident aussi à comprendre les changements dans

l'articulation et la hiérarchie des activités agropastorales et forestières qui ont mené à la mécanisation des moyens de production et à l'exode rural. Ainsi, dans le cadastre de 1831, **de petites parcelles cultivées appartiennent à des particuliers modestes**, tandis que les **très vastes zones boisées sont aux mains de la famille comtale de Séran**. L'économie de subsistance des uns semble s'opposer aux ambitions entrepreneuriales des autres.

À cette époque, la bastide et sa zone cultivée appartiennent à Pierre Sicard, dit Pompette, **ménager, habitant aux Quatre Frères**. Il prend soin d'un **finage planté en vignes, oliviers et bois de pin**. En plus de la bastide, il dispose d'une bergerie, d'un four à pain, d'une aire de battage, d'une réserve d'eau et d'une mesure.

2

Agachon circulaire

Un retour de battue –
Graffiti de la cellule n°20
de la prison de Brignoles.



Sur ce secteur, les seigneurs, des ecclésiastiques, ne viennent pas chasser sur les terres et cèdent le **droit de chasse aux communautés** qui sont leurs sujets. De temps à autre, ils passent commandes de gibier pour leur table. Nous savons ainsi que, dès le XIII^e siècle, les évêques de Marseille commandent du gibier à Signes et organisent « des battues et chasses communes avec ceux du Beausset » pour prendre lapins et sangliers. Dans la colline, dans la campagne ou au village, **le gibier tient une place de choix** pour tout repas, que celui-ci soit familial ou amical, qu'il s'agisse d'une réception officielle ou d'une fête de village, ou encore

d'agapes de classes d'âge (conscrits), voire même pour certains hors-la-loi, etc. Toutefois, la disponibilité et la consommation du gibier apparaissent rarement dans des règles écrites. L'importance de **l'activité cynégétique est consignée dans les délits traités par la justice**, comme chasser en période prohibée et utiliser de la poudre clandestine. Cela devient de plus en plus visible dans les archives entre l'Ancien Régime et le premier quart du XX^e siècle. Il n'a pas été trouvé de mention d'expéditions commandées pour la destruction des nuisibles (loups, renards) entre l'Ancien Régime et la fin du XIX^e siècle.

3 Agachon en lisière

Les postes de chasse (*agachon*) sont le plus souvent des structures **hâtivement bâties, en pierre sèche ou en matériaux composites**. Ceux du domaine n'échappent pas à la règle. Ceux qui sont encore visibles aujourd'hui sont certainement les plus récents (XIX^e - XX^e siècles). Ici, la structure d'agachon adossée au mur de soutènement est une construction semi-circulaire pourvue de fenêtres étroites, qui **se fond dans son environnement** minéral et végétal. Elle occupe la lisière des terres cultivées, profitant des espaces ouverts ou bien des **haies et de leurs arbres à baies qui attirent les oiseaux** (arbousier, pistachier térébinthe, sumac des corroyeurs, sorbier domestique, laurier des bois, filaire à grandes feuilles etc.).

Autour de ce poste, il faut imaginer un **aménagement de l'espace**, comme du nettoyage et de l'élagage des arbres et arbustes, mais aussi divers dispositifs liés à ce type de chasse, comme de petits abreuvoirs, des perches tendues horizontalement, le dépôt de cages avec des « appelants », etc.

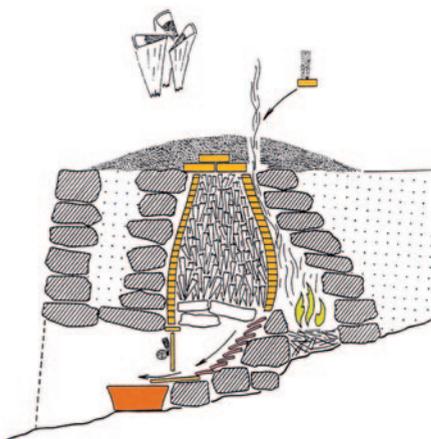


Zone aménagée pour la chasse aux oiseaux

4 Artisans du feu

Les structures liées à la transformation des matières végétales et minérales ne sont pas toujours visibles car elles ne se conservent pas dans un environnement forestier qui évolue en permanence. Ce ne sont pas des activités permanentes, elles sont **réalisées en fonction d'un besoin ponctuel** ou bien sont liées à la saisonnalité des végétaux. Elles engagent néanmoins le **savoir-faire d'artisans habiles à maîtriser le feu** : un feu qui reste souvent invisible tout le temps de la transformation des matériaux. Elles participent à l'entretien des lieux et sont réglementées à cet effet : broussailles, bois mort et mort-bois sont évacués, brûlés ou transformés.

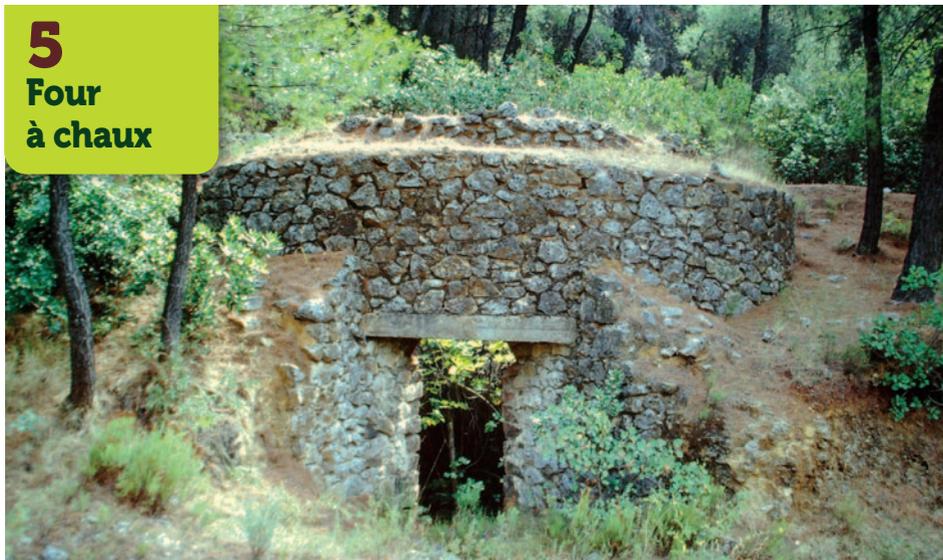
Dans les archives, on trouve **trace de ces activités en 1701** (recensement des hommes et des bêtes et description générale du royaume), dans la description du territoire du Beausset comme étant, pour un quart, « *un bois de pin qui produisait suffisamment une grande quantité de goudrons, charbon de bois, bois pour le chauffage, encore beaucoup de bois pour la construction des bâtiments [des navires]* ». De même, dans un registre de travaux effectués du sud de Signes au nord du



Coupe d'un four à cade pendant une distillation

Castellet (incluant le domaine des Quatre Frères), sont détaillées les conditions des cessions de coupes entre 1827 et 1862 : cela concerne des « broussailles » ou de la « rame basse et succurage » (rejets au pied des plantes) ou des « bois bas propres à la fabrication de la chaux ». Des « pins tordus et de mauvaise venue » sont vendus pour faire du bois de feu, et d'autres « arbres marqués pour la cuite de la poix » (retenus pour le service d'État). Les chênes verts et blancs sont vendus comme bois de feu ou parfois, comme bois de construction. Ces **cessions de coupes sont achetées par des entrepreneurs** qui revendent le bois coupé. La confection du charbon de bois entre dans leurs obligations de « clients » : une quantité de ce combustible doit être livrée annuellement au propriétaire du foncier en plus du prix de la coupe.

5 Four à chaux



Four à chaux traditionnel en Eubée (Grèce)

Le calcaire mis à cuire est souvent récupéré à partir des **émergences rocheuses**, sans extraction en profondeur. Selon l'*Encyclopédie des Arts et Métiers* de 1761-1788, la meilleure pierre à chaux doit être « dure, bleue, noire ou veinée de plusieurs couleurs, comme du marbre ». On y soutient que la « pierre blanche, marneuse ou crétacée, fournit ordinairement une chaux de moindre qualité ». En fait, les pierres calcaires « les plus lourdes, à grain fin et homogène, de texture compacte » sont préférables. Elles présentent cependant un inconvénient : elles sont plus difficiles à calciner. Au XIX^e siècle, il est conseillé d'utiliser de la pierre nouvellement extraite et de veiller à la tenir ombragée. Dans tous les cas, une **haute teneur en calcium** (75 à 80 % de CaCO₃) est nécessaire pour produire de la chaux.

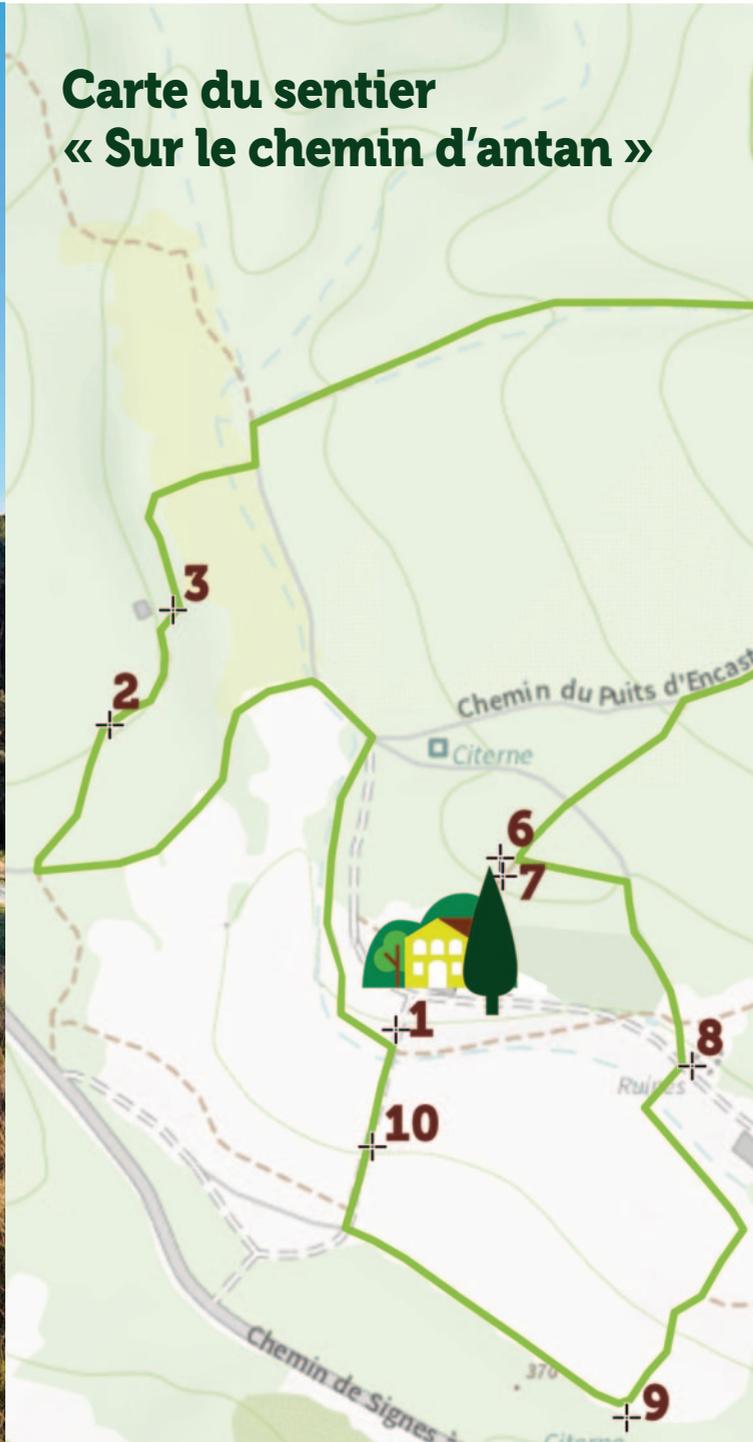
Les calcaires extraits **autour de la bastide des Quatre Frères** ne sont pas toujours d'aussi bonne qualité et sont

souvent des bancs rocheux au-dessus du sol. Ils suffisent cependant à produire de la **chaux de moyenne qualité** destinée à la construction des **fermes, bâtiments agricoles et maisons de village**.

Le **four à chaux traditionnel** est une fosse de combustion avec banquette périphérique et muret en pierre sèche. La calcination y est discontinue : on laisse le four s'éteindre et se refroidir entre deux cycles de production. La chaux produite est éteinte et amenée sur les lieux de son utilisation. Certaines fosses à chaux sont parfois visibles aux abords des grandes fermes ou des bergeries. À partir de 1850 environ, des **fours industriels** (avec une haute cheminée hors sol) fonctionnent de plus en plus fréquemment. La calcination y est continue : la pierre est introduite d'un côté et la chaux retirée de l'autre sans interrompre la chauffe.



Carte du sentier « Sur le chemin d'antan »

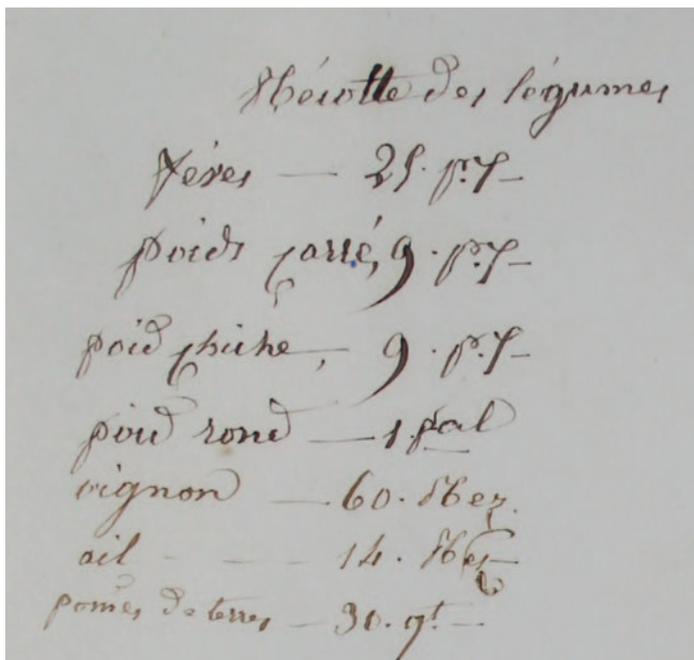




6

Aire de
dépiquage

Récoltes de 1860 - Propriétaire M. de Villeneuve. Comme les céréales, les légumineuses étaient dépiquées sur l'aire.



À travers les documents de diverses transactions depuis le XVIII^e siècle (ventes, successions, baux, etc.), nous découvrons que des **cultures annuelles** (céréales, légumineuses, légumes), des **vergers** (oliviers et autres fruitiers) et des **vignes**, coexistent avec des **activités forestières** et avec des **parcours pastoraux** sur chaumes et friches ou en sous-bois. La succession Artigues ou Ortigues en 1807 et les renseignements détaillés sur les productions et les activités venant de contrats, de rapports et de statistiques des années 1820 à 1860 confirment cette **polyactivité due au fait de l'existence du domaine aux confins des terres agricoles et forestières**.

Les mentions des **récoltes des Quatre Frères** liées à l'aire de dépiquage sont spécifiquement rapportées sous le nom de la ferme ou bien avec l'en-tête « pour M. de Villeneuve », sans toujours préciser le cultivateur. Probablement situées aux Quatre Frères et aux Terrons, on apprend qu'en 1856, les terres appelées « **les Quatre Frères** » ont produit environ 600 kg de blé. On comptabilise aussi plusieurs sortes

de pois (pois chiches mais aussi, pois « ronds », « pointus » et « carrés » ou « cassés »). L'avoine complète régulièrement les céréales tandis que l'orge et le méteil (mélange de plusieurs grains semés ensemble) apparaissent épisodiquement. Un mélange de graines peut aussi servir pour l'élevage des pigeons.

Quelques observations éclairent les relations des fermiers avec leurs propriétaires et la valorisation des ressources du terroir. Ainsi, nous apprenons que « **la récolte du blé se partage avec le fermier** » (sans mention de pourcentage). Ce dernier est chargé de tous les frais de culture y compris l'entretien de deux chevaux pendant toute l'année et l'achat de fumier chez des éleveurs proches.

Récoltes et partages sont de temps à autre perturbés par des aléas climatiques, comme aux XVIII^e et XX^e siècles touchés par le gel. Les sécheresses sont aussi mentionnées : celle de 1834 « *rendit la récolte de blé presque à rien, l'avoine fut fauchée, elle ne peut pas grainer* » et l'année 1839 « *a été d'une sécheresse excessive, depuis longtemps il ne s'en était vu une semblable* ».

7

Les pins surlés

Sur le domaine des Quatre Frères, c'est la **résine du pin d'Alep** qui était ramassée par le gemmeur tous les mois. Les pots en terre vernissée étaient vidés dans un seau en bois, lui-même transvasé dans des bar-



Surlage d'un pin aujourd'hui

riques de 200 litres réparties dans la colline. Cette « **gemme** » ou « **pègue** » (poix) était ensuite conditionnée en pain et acheminée au lieu de transformation. Elle était **distillée à l'alambic**, d'où l'on **extrayait la colophane, substance inodore et solide, et l'essence de térébenthine à l'odeur de pin**. Une archive concernant le proche village de Cuges indique au XVI^e siècle qu'une vente de huit quintaux de « pego » a été effectuée entre le « pegoulié » Romée Revest et le seigneur lieu Antoine de Glandevès. Au XIX^e siècle, des tableaux statistiques de cette même commune mentionnent que 40 hommes, 80 femmes et enfants, travaillent 8 mois de l'année pour produire 200 tonnes de poix, 50 tonnes de résine et 12 tonnes d'essence de térébenthine. Après l'amélioration du procédé de distillation dans les années 1840, par addition d'eau chaude puis plus tard par injection de vapeur d'eau, la **production d'essence de térébenthine avoisine les 15 à 18 kg pour 100 kg de gemme**.

Les utilisations sont nombreuses : **l'essence entre dans la composition de vernis et peintures, et la colophane est indispensable dans la fabrication de nombreux produits** (chandelle, cire à cacheter, encre d'imprimerie, savon...).

Une **autre méthode d'extraction de poix** consiste à extraire les produits résineux par **combustion interne complète, sans calcination externe** du bois de pin d'Alep. Cette poix est produite en jarre, dans un four. Cette matière-ci, chargée en goudrons, était utilisée pour le calfatage des bateaux.

8

Bergerie

Les trois plateaux contigus au nord des Quatre Frères, Siou Blanc, Le Camp et Montrieux-Morières, sont connus depuis des temps immémoriaux pour leurs **voies desservant les déplacements des troupeaux** en quête de nourriture et de conditions de séjour variées (remues locales, transhumance entre les arrières-pays marseillais et toulonnais et le Haut Var). Ce sont les *drai*, *drayo* ou *draille*, qui ont laissé des **traces matérielles** (parcs, bergeries, lieux d'abreuvement, etc.) et des **toponymes**,

comme la Plaine de la Draille à l'ouest des Quatre Frères, ou la Colle de Fède (« fède » de fedo = la brebis en provençal).

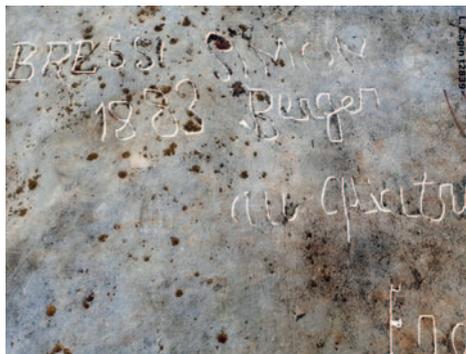


Sur Siou blanc, plusieurs sentiers relient des fermes-bergeries qui sont souvent mentionnées dès le XVII^e siècle. Sur les Quatre Frères, les matrices cadastrales de 1830 notent la présence d'un « **sol de bergerie et parc** » et d'une « **bergerie** », ce qui suggère l'existence de deux bâtiments l'un ruiné et désaffecté, l'autre utilisable.

La bergerie des cuillerets à Siou blanc - Sortie du troupeau (photo 1970)



Graffito de berger aux Quatre Frères (original et surligné)

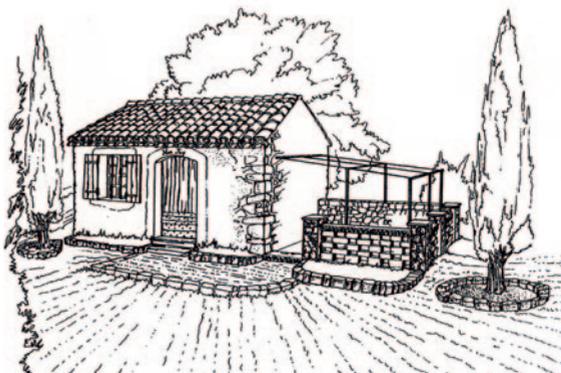


La **dépaissance** et les **transhumances** des troupeaux s'effectuent sur les territoires de Signes, Le Castellet, du Broussan et du Beausset en symbiose avec une agriculture diversifiée et des travaux forestiers depuis, au moins, le **Moyen Âge**, et se poursuivent de nos jours.

Souvent, des paysans plus ou moins investis dans l'élevage se spécialisent dans l'encadrement de ces mouvements et **embauchent des bergers**, ruraux locaux ou migrants de régions plus ou moins éloignées, tels les montagnards alpins (les gavots) qui « descendent » pour travailler en Provence. Sur le site des Quatre Frères, dans la zone des Terrons, un de ces **pastres** a marqué son passage en y incisant son nom, mais pas sa provenance : « **Bressi Simon, 1883, Berger au quatre frères** ».

9 Cabanon

Exemple de cabanon à vocation agricole devenu lieu de loisirs dans les années 1980.



Au XVIII^e siècle, les **petits paysans** font régulièrement des allers-retours journaliers aux champs, aux pâtures et aux bois. À l'époque des charrettes, les **ped-à-terre sommaires** appelés *cabanes*, *masures* ou *cabanons* étaient indispensables en tant qu'abri, remise à outils, refuge contre les intempéries, lieu de repos après le repas du midi, à cause de la distance avec le village. Sur le domaine des Quatre Frères, une *masure*

(cabanon) est mentionnée dans différents actes depuis 1830. Il peut s'agir de ce bâti.

Les usages et les ressentis qu'ont les usagers de leur cabanon évoluent au fil du temps. Ces « glissements » de sens et de statut transforment la construction sommaire en bordure de champ, qu'on a conservée « *car cela vous fait un abri* », en une « *petite villa* », qui renvoie à la maison de loisirs.

Un témoignage d'un viticulteur à Entrecasteaux explique

que ce changement s'est fait au fil de trois générations « *lentement et subrepticement* », à travers les habitudes de vie des usagers du pied-à-terre. La première génération venait à vélo pour soigner les vignes et mangeait sur place. Leur fils l'utilisait mais n'y mangeait pas, sauf les jours fériés où l'on s'y réunissait en famille ou entre amis. Les petites filles sont maintenant citadines mais elles ne manquent jamais de passer quelques jours au *cabanon* parce que, actuellement, « *c'est la campagne de la famille* ».

10 Le puits



De droite à gauche : l'eau de pluie ruisselle et/ou s'infiltré depuis les points hauts et les restanques, vers la prairie de droite.

Ici, elle est captée par une construction en pierres, percée d'une canalisation. Passant sous le chemin, l'eau est stockée dans le puits-citerne, le trop plein continuant son chemin dans le vallon à gauche.

Dans un acte de succession datant de 1807, nous trouvons la première description connue du domaine : « *une propriété de terre sise au Beusset quartier des Quatre frères, [...] dans laquelle il y a une citerne* ».

Puis, le cadastre de 1831 des parcelles de la bastide des Quatre Frères et de sa zone cultivée fait état d'une **réserve d'eau**.

Par la suite, à travers les listes et tableaux de récoltes du domaine des Quatre Frères, nous apprenons des **améliorations portées à des réserves d'eau** ; les dépenses pour les travaux sont détaillées mais les emplacements des chantiers ne sont pas explicites dans le document. La **gestion des eaux de ruissellement du vallon** face à la bastide est globale :

- Le **puits** est alimenté à la fois par les eaux d'une nappe suspendue et les eaux de ruissellement. Il est donc **puits et citerne**.

- Les **murets**, bâtis en pierre sèche, qui étagent et qui barrent le vallon, **freinent** les flux d'eau lors des pluies, les **gèrent** et les **régulent**, tout en **retenant les sédiments** issus de l'érosion des pentes.



LE DÉPARTEMENT

Le Département du Var, acteur majeur en faveur de l'environnement

Créés et gérés par le Conseil départemental du Var, l'Écomusée départemental des 4 Frères au Beausset, la Maison départementale de la nature du Plan à La Garde, l'Écoferme départementale de la Barre à Toulon sont des lieux d'animation et de sensibilisation à l'environnement et à la culture régionale de qualité.

Ils proposent de découvrir leur environnement à travers des ateliers, sorties nature, visites guidées, conférences, spectacles, expositions... Ils accueillent plusieurs milliers de personnes par an, positionnant le Département du Var comme un acteur majeur en faveur de l'environnement. Et plus précisément dans la sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au développement durable.



Niché au cœur d'un espace naturel de 380 hectares, l'Écomusée départemental des 4 Frères se trouve entre Signes et Le Beausset. Cette bastide provençale est un lieu de découverte du patrimoine naturel et culturel varois, qui accueille tout au long de l'année, les établissements scolaires, les structures sociales et associatives, les centres de loisirs et le grand public, dans le cadre d'ateliers et de balades accompagnées dans la nature. Vous pouvez aussi venir vous y balader librement sur les sentiers pédestres balisés.



Écomusée départemental des 4 Frères

2 466, chemin de Signes à Ollioules
83330 LE BEAUSSET
Ouvert du lundi au dimanche de 9 h à 17 h
Fermeture samedi et dimanche en juillet
Fermeture en août

Tél. 04 94 05 33 90
ed4f@var.fr

 Écomusée départemental des 4 Frères ed4f

 @ed4f

En période de risque incendie consulter la carte d'accès aux massifs sur le site internet : risque-prevention-incendie.fr

À VOIR AUSSI

La Maison départementale de la nature du Plan
Chemin de La Bouilla - La Garde
Tél. 04 83 95 51 60 / mdnplan@var.fr

L'Écoferme départementale de la Barre
Allée Georges Leygues
Quartier La Palasse, Toulon
Tél. 04 98 00 95 70 - edlabarre@var.fr

Plus d'info sur www.var.fr
Rubrique environnement /
Sensibilisation à l'environnement

